

Article 22 du Règlement

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures).

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT

[Français]

LES TRANSPORTS

ON DEMANDE D'ENLEVER LE PÉAGE SUR LE PONT CHAMPLAIN

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, comme si les choses n'allaient pas déjà assez mal pour le premier ministre (M. Mulroney), voici que le peu influent député conservateur de La Prairie (M. Jourdenais) lui lance un ultimatum. En effet, on apprend dans le journal *The Gazette* du 25 septembre dernier que le député de La Prairie menace de ne pas se présenter à nouveau lors des prochaines élections si le premier ministre n'enlève pas le péage sur le Pont Champlain.

M. Boudria: Cela, ce serait une catastrophe!

M. Rossi: Le député de La Prairie, qui aurait avantage à ne pas se faire connaître et qui prétend avoir été élu non pas à cause de son chef, mais de lui-même, risque, monsieur le Président, de déjouer nos plans électoraux.

Voilà pourquoi je demande au premier ministre de résister à sa très grande tentation d'aller chercher un meilleur représentant dans La Prairie, et d'enlever le péage sur le Pont Champlain, car notre crainte, monsieur le Président, c'est que le député actuel ne se présente pas à nouveau.

* * *

[Traduction]

LA SEMAINE CONSACRÉE À LA PLANIFICATION DES NAISSANCES

LE FINANCEMENT DES ORGANISMES

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le premier jour de la semaine consacrée à la planification des naissances, ce programme annuel d'information publique qu'offre la Fédération pour le planning des naissances du Canada. Le thème du programme cette année est «Les enfants doivent savoir.»

Parmi les initiatives prises à l'occasion du lancement, la Fédération a publié les résultats d'un sondage Gallup qui s'adressait pour la première fois aux jeunes âgés de 15 à 20 ans. Il révèle qu'un tiers seulement des adolescents comptent sur leurs parents pour obtenir avant tout des renseignements d'ordre sexuel.

D'autres sources importantes d'information pour les jeunes sont leurs camarades et leurs professeurs, mais la moitié seulement des écoles au Canada ont des programmes d'initiation sexuelle. Les jeunes n'ont aucune source sûre où obtenir des renseignements de ce genre.

Le taux tragiquement élevé de grossesses imprévues parmi les adolescentes et le nombre regrettable d'avortements, qui sont en partie imputables à l'absence d'initiation sexuelle, sont tout à fait inutiles.

Le gouvernement conservateur a suivi l'exemple établi par son prédécesseur libéral en supprimant les fonds accordés pour le planning des naissances. Cette année, le financement accordé par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a été réduit de 12.5 p. 100. J'invite le gouvernement à assumer ses responsabilités et à relever à un niveau plus réaliste les fonds accordés aux programmes de planisme familial.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES FACTEURS RURAUX—ON DEMANDE UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur le Président, les députés qui représentent des circonscriptions rurales apprécient le dévouement et les services des cousins ruraux de nos facteurs urbains. Les facteurs ruraux se donnent cœurs et âmes—et dans bien des cas au prix de grands sacrifices personnels—au service des régions rurales.

Il n'est que juste que ces gens dévoués soient suffisamment rémunérés par la Société canadienne des postes pour les services essentiels qu'ils fournissent aux Canadiens des régions rurales, pour toutes leurs dépenses ayant trait au kilométrage, à la forte charge de travail, de même qu'aux heures de préparation et de tri du courrier. Il y a trop longtemps qu'ils fournissent pareil service à grands frais.

La Société canadienne des postes a considérablement augmenté ses tarifs pour les services de changement d'adresse et de suite temporaire du courrier, sans compter le prix des timbres, mais les facteurs ruraux demeurent mal payés. Il est temps qu'on reconnaisse leurs services et qu'on leur accorde la parité économique avec leurs homologues de la ville.

Je prie tous les députés d'appuyer l'Association des facteurs ruraux du Canada dans sa tentative d'amener la Société canadienne des postes à améliorer les conditions de travail de ses membres.

* * *

LES SERVICES SOCIAUX

LE BESOIN DE SERVICES DE GARDERIES À PRIX RAISONNABLES

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, plus il y a de femmes qui exercent un emploi rémunéré et plus on a besoin de garderies au Canada, accessibles et à prix abordables. Comme le juge Abella l'a noté dans son rapport sur l'égalité en matière d'emploi, au Canada, les services de garderies sont loin d'être aussi développés que dans d'autres pays occidentaux.

Il serait temps que nos enfants aient la priorité en matière de services sociaux. Le gouvernement fédéral doit collaborer étroitement avec les autorités provinciales et locales, avec les organismes communautaires et le secteur privé, pour mettre sur pied des services nouveaux et imaginatifs.